

1<sup>er</sup> novembre 2016

16.370

## Question du groupe UDC

### Les grandes manœuvres dans l'asile

*Rachat de l'ex-Centre sportif des Cernets, travaux à Perreux, fermeture du Centre d'accueil de Vallorbe et transfert à Perreux : la Confédération semble mettre les bouchées doubles pour renforcer et organiser de nouvelles structures pour les demandeurs d'asile. Des discussions sont en cours entre le canton et la Confédération, notamment en ce qui concerne la future structure de Perreux. Mais la communication et l'information ne sont pas le point fort des deux partenaires.*

*Nous demandons au Conseil d'État d'informer rapidement le Grand Conseil et la population sur les discussions en cours et les projets à venir, ceci de manière détaillée et exhaustive.*

*Signataire : W. Willener.*

## Réponse écrite du Conseil d'État, transmise aux membres du Grand Conseil le 6 décembre 2016

Au travers de sa question, le groupe UDC semble reprocher à la Confédération et au canton un déficit en matière de communication. Cependant, les points suivants peuvent être rappelés :

1. Lors de la deuxième Conférence nationale sur l'asile, du 28 mars 2014, la Confédération, les cantons ainsi que les représentants de villes et des communes ont adopté à l'unanimité une [déclaration commune fixant les lignes directrices de la planification générale de la restructuration du domaine de l'asile](#). Cette déclaration commune a fait l'objet d'un communiqué de presse et d'une large couverture médiatique ([https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2014/ref\\_2014-03-28.html](https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2014/ref_2014-03-28.html)).
2. La restructuration du domaine de l'asile a largement été acceptée en votation populaire le 5 juin 2016 (la révision de loi destinée à accélérer les procédures d'asile a en effet été acceptée par plus de 66 % des citoyens et par tous les cantons). Elle devrait prendre effet en 2019.
3. La Confédération, dans le cadre de la restructuration du domaine de l'asile, mène actuellement des discussions avec tous les cantons des 6 régions en vue de trouver les sites propres à accueillir au moins 18 centres fédéraux pour requérants d'asile, soit 5000 places d'hébergement et 1000 places à titre de réserve stratégique. 11 sites (offrant au total 3460 places) sont actuellement identifiés et ont fait l'objet de communication publique de la part de la Confédération. Les recherches se poursuivent, notamment avec les cantons de la région de Suisse romande, pour trouver le solde des sites et des places nécessaires. Une communication active de la Confédération est assurée lorsqu'un emplacement a été retenu.
4. Le rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la situation de l'asile dans le canton, du 4 juillet 2016, fournit tous les renseignements utiles sur la restructuration du domaine de l'asile au niveau fédéral et sur l'implication du canton de Neuchâtel dans cette restructuration (voir pages 6-8 du [rapport 16.031](#), traité par le Grand Conseil lors de sa session du mois d'août de cette année). Le Conseil d'État a par ailleurs systématiquement conditionné son entrée en matière à l'acceptation des exécutifs communaux concernés.
5. Concernant le centre fédéral pour requérants d'asile de Boudry (Perreux), une séance d'information publique s'est déroulée le 11 mai 2016. Les médias ont pu visiter le centre et poser leurs questions en lien avec l'extension progressive de ce centre à 480 places.
6. En ce qui concerne l'ex-Centre sportif des Cernets que la Confédération a acquis récemment, il a fait l'objet d'un [communiqué de presse](#) diffusé le 8 novembre dernier, en marge d'une séance d'information publique qui s'est tenue aux Verrières.